

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

En 2019, l'activité de l'ERP a continué de se développer avec l'implication de nouveaux adhérents dans les travaux menés au sein de ses différents ateliers et la poursuite de l'étude prospective en PACAC co-animée avec Géraldine Meyer, directrice de l'URIOPSS.

Deux associations ont rejoint l'ERP en 2019 :

- Fenêtrés (ARA et PACA), très impliquée dans la réflexion de l'atelier Parcours à Lyon et l'étude prospective menée à Marseille ;
- SARA LOGISOL (PACA) qui s'est adressée à l'ERP pour un accompagnement de la réflexion de son CA sur un projet de développement durable.

Les échanges avec leurs dirigeants ont permis d'enrichir les réflexions menées au sein de l'ERP, notamment en s'appuyant sur les aspects innovants de leurs projets, mais également de mettre à profit les travaux de l'ERP pour alimenter leur propre réflexion. C'est un bel exemple de l'interaction entre les productions collectives au sein des groupes de travail de l'ERP et l'exploitation qui peut en être faite par les milieux de pratique au sein de chaque organisation adhérente.

Dans le prolongement de nos recherches et études prospectives nous avons également pu poursuivre et terminer différentes missions de conseil et d'appui, notamment auprès des cadres de la fondation du Prado, et au Maroc avec des ONG et le Ministère de la justice.

A plusieurs reprises a été évoqué le projet de créer un troisième pôle régional en Ile de France suite à des demandes d'adhérents en lien avec l'Uriopss et la CNAPE. Ce projet n'a toutefois pas pu aboutir en 2019.

Activité du Comité technique et scientifique

Animé par le délégué général, le CTS comprend une vingtaine de membres. Il s'est en partie renouvelé en 2019 suite aux propositions des adhérents ou de partenaires très impliqués dans son activité. Il s'est réuni les 24.01, 12.04 et 26.11.2019. L'essentiel de ses travaux a porté sur la programmation des activités de l'ERP, les recherches et études en cours, les projets, les missions d'appui et de conseil. Il a dû également revoir son fonctionnement eu égard au développement des activités de l'ERP. Compte tenu du peu de disponibilité de ses membres, il n'était pas possible d'augmenter le nombre de réunions. Avancer sur cette question nécessitait un débat sur le devenir de l'ERP, son organisation, ses moyens, sa capacité à préserver sa spécificité au plus près des milieux de pratiques.

Les échanges ont permis de revisiter ses missions, sa vocation, telles que définies dans les statuts et le projet, et d'analyser l'évolution des besoins et attentes des membres. Think tank, laboratoire d'idées à l'origine, l'action de l'ERP s'apparente de plus en plus à celle d'un laboratoire d'innovation pour répondre aux demandes d'adhérents qui expriment clairement leur souhait de faire bouger les lignes, d'accompagner les transformations des associations en étudiant tout particulièrement les pratiques, stratégies, ressorts de l'action et leviers qui rendent possible le changement. Ce débat a été l'occasion de rappeler ce qui caractérise les missions et les modes opératoires de l'ERP bien distinctes de ceux des unions et fédérations qui représentent et défendent les intérêts des associations. L'ERP doit mobiliser, rassembler et relier des acteurs très différents dans un cadre apaisé et fraternel qui favorise les échanges. Il doit pouvoir mener des études à bonne fin à l'écart des enjeux politiques et stratégiques. Le CTS s'est montré résolument tourné vers l'avenir, notamment avec le projet de rapprochement du réseau Uriopss-Uniopss, en étant très attentif à tout ce qui dans les textes de référence définit l'esprit, les missions, les règles

de fonctionnement, les méthodes spécifiques de l'ERP, et garantit son indépendance. Les échanges ont permis de faire avancer la réflexion dans ce domaine et notamment d'orienter les différentes notes préparés par le Président et le délégué général, et adoptées par l'Assemblée générale du 28.05 et le Conseil d'administration du 27.06.

Par ailleurs, l'étendue géographique, les différences de contexte, la diversité des travaux imposaient de dissocier la programmation en ARA et en PACA tout en partageant un minimum d'informations au sein du CTS sur les activités de chaque région.

Les travaux de recherche avec l'IREIS

➤ **Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs.**

La recherche porte sur le suivi des jeunes délinquants pris en charge hors les murs, qui constituent 96% de la réponse pénale envers les mineurs en France. Démarche croisée France-Québec, elle devrait faire ressortir les incidences des cultures professionnelles sur la nature des interventions. Elle a été financée par la Mission de recherche Droit et Justice, principal financeur, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, des fonds québécois et des fonds du Ministère des affaires étrangères via le consulat de France à Québec. Elle comporte quatre dimensions : la construction de la contrainte hors les murs, la part interprétative d'ajustement des métiers (tension accompagnement/surveillance), le travail émotionnel, l'expérience vécue par les jeunes.

Quatre laboratoires de recherche y contribuent : IREIS à Villeurbanne (C.Lenzi et C. Verbeck), ESO à Rennes (P.Milburn), Max Weber à Lyon (B.Milly), CREMIS au Québec (N.Sallée).

Cinq terrains ont été investis : 2 services d'associations membres de l'ERP (le Centre d'hébergement diversifié de la Sauvegarde 26 et le service de réparation pénale de l'AGASEF 42), et 3 services de la PJJ (UEMO de Vénissieux, Villefranche et Saint Pierre en Faucigny).

Le comité de pilotage s'est réuni le 15.10.2019 à l'IREIS. Le rapport de recherche a été rendu le 15.12.2019 à la Mission de recherche Droit et Justice, pour relecture. Ce rapport sera ensuite repris et finalisé en intégrant les remarques du GIP.

Il permet de revenir sur deux régimes de « gouvernementalité », entendus comme des logiques d'exercice du pouvoir que l'on retrouve dans l'ensemble des phases de l'action publique. D'un côté, un modèle québécois qualifié par les chercheurs de "post-disciplinaire" ou de "politique de contrôle" caractérisé notamment par un temps court et la mise en avant de la prévention de la récidive. De l'autre côté, un modèle français qualifié de "protectionnel" mettant en avant l'individualisation des parcours et une logique professionnelle discrétionnaire et interprétative. Ce rapport a pour objectif de pouvoir questionner les nouveaux paradigmes de la justice pénale des mineurs et les liens entre les régimes de gouvernementalité et les formes de professionnalité des éducateurs-trices. Un film de présentation de la recherche a été réalisé et pourra être diffusé.

➤ **« Le triptyque « personne concernée – proche aidant – professionnel.le » dans l'intervention à domicile auprès de personnes handicapées psychiques. Co-construction de l'intervention et expertises multiples ».**

L'intervention à domicile implique trois catégories d'acteurs : les personnes concernées, les proches aidants (dont la famille) et les professionnels. Ce triptyque semble emblématique des logiques d'action et d'engagement émergentes depuis une dizaine d'années. Il fait référence à la notion de triple expertise reconnue dans différents rapports officiels : expérientielle du côté des personnes concernées, domestique du côté des proches aidants et pratique du côté des professionnels. Ce projet a été élaboré suite à un appel à projet de la Fondation Falret qui le finance avec la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap, FIRAH.

Cette recherche est menée par le Centre d'Etude et de Recherche Appliquées (CERA)¹, en partenariat avec l'IREIS, l'ERP, le Centre Max Weber (Université Lumière Lyon 2) et le Laboratoire de Changement Social et Politique (Université Paris Diderot). L'équipe de recherche est mixte, composée de personnes en situation de vulnérabilité psychique, de professionnel.le.s et de chercheur.e.s. Elle est dirigée par Anne PETIAU (CERA) et Catherine LENZI (IREIS), assistée de Marine MAURIN, sociologue à l'ESPASS-IREIS.

Elle concerne les services d'aide et d'accompagnement à domicile : Services d'Aide à la Vie Sociale (SAVS), Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) issus de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ces services s'inscrivent pleinement dans la logique de l'accompagnement social au domicile qui s'est développé depuis plusieurs années déjà, et renvoie à une réorganisation de la gestion du social où le domicile ainsi que le milieu de vie des personnes deviennent les lieux de l'intervention. Cette recherche est menée dans deux régions :

- En Ile-de-France avec le SAVS Falret et le SAVS Les amis de Germenoy
- En Rhône-Alpes avec le SAVS et le SAMSAH de l'association GRIM, et le SAVS de l'association AMAHC, membres des Couleurs de l'accompagnement, association adhérente de l'ERP.

Cette recherche vise à interroger ces expertises multiples et leurs configurations. Elle porte notamment sur le pouvoir d'agir, la professionnalité, les nouvelles communautés de pratiques, la recomposition des pratiques professionnelles ou issues du savoir expérientiel dans l'intervention au domicile auprès de personnes en situation de handicap psychique. Il s'agit de comprendre comment se crée un équilibre (ou non) autour de l'action des professionnels, des proches et des personnes concernées. Le projet vise la production de connaissances à partir d'une démarche participative et la création d'outils numériques de formation. Il est intéressant de noter que trois pairs aidants ont intégrés le comité technique et scientifique

Différentes thématiques ont été abordées et discutées avec chaque catégorie d'acteur. Les chercheurs ont organisé la troisième phase de l'enquête en juin pour analyser les données (focus group, entretiens, observations) indispensables pour préparer la Méthode d'Analyse en Groupe (MAG) qui correspond à la dernière phase de l'enquête de terrain. Le 18.12 ils ont mis en commun l'ensemble des analyses et défini la trame de la MAG avec les différentes thématiques retenues. En ARA, deux groupes ont été constitués avec une vigilance concernant l'interconnaissance directe entre professionnels, personnes accompagnées et proches aidants que les chercheuses souhaitent éviter autant que faire se peut pour ne pas perturber les relations existantes.

➤ **Atelier valorisation des travaux de recherche**

A l'origine il s'agissait de mettre en place une cellule composée de praticiens et de chercheurs qui pourraient faire un travail de traduction des recherches produites. En lien avec l'atelier « encadrement », la question s'est ensuite posée de savoir comment les cadres pourraient faciliter le travail d'appropriation des recherches par les milieux de pratiques. La réflexion s'est poursuivie à l'occasion d'un focus group sur la résilience assistée réunissant des cadres de direction au mois de janvier, en présence d'Evelyne BOUTEYRE, professeur de psychologie clinique.

A noter que la recherche sur « L'ordre éducatif recomposé » a fait l'objet de plusieurs publications, dont une a reçu un prix. L'ENPJJ s'en est saisie pour créer un programme de formation.

Finalement, les membres du CTS ont fait le choix d'avancer sur cette question en réfléchissant la valorisation des travaux de recherche en fonction des thématiques, et notamment des thématiques transversales, comme par exemple la prise en charge pénale des mineurs, que ce soit

¹ Le CERA est le département recherche de trois centres de formation en travail social : BUC Ressources, centre de formation Saint Honoré, association CEREP Pymontin et son centre de formation le COPES.

au profit des personnels qui y ont participé ou plus largement des milieux de pratique qui peuvent avoir un intérêt à se les approprier. Pour le CTS il faut envisager un colloque qui mette en valeur les apports des trois recherches menées dans ce domaine (Les Centres éducatifs fermés, L'ordre éducatif recomposé, Le travail éducatif contraint en milieu ouvert).

Les études prospectives

➤ **Atelier encadrement**

Pour rappel, cet atelier a pour objectif de réfléchir l'encadrement à travers trois prismes : la réforme des diplômes du travail social (annoncée par Agnès BUZYN d'ici 2022) ; l'évolution du contexte interne et externe des associations qui impacte les fonctions d'encadrement, d'où le décalage entre les diplômes existants, les compétences attendues et les fonctions réellement exercées; l'évolution des pratiques managériales au sein des associations.

La question d'un champ spécifique de formation au travail social est posée, avec d'un côté l'université qui se professionnalise (ex : le master par voie d'apprentissage de la chaire ESS Lyon II) et les écoles de formation qui « s'universitarisent » (« LMDéisation » des diplômes). Au Québec, tous sont formés à l'université. Le travail social est reconnu comme une discipline, ce qui n'est pas le cas en France. Fin 2018 deux réunions avec des cadres de direction avaient déjà abordé ces questions en s'appuyant sur des entretiens menés précédemment avec des directeurs généraux et de pôles, membres du CTS. Elles avaient permis d'aborder l'évolution des formations et des compétences transversales ou de « 3^{ème} dimension » identifiées et de mettre en valeur la formation par les pairs.

Une troisième réunion a eu lieu le 25.06.2019 avec pour objectif d'apporter aux participants un éclairage théorique sur les fonctions et métiers de l'encadrement du travail social à partir d'une lecture sociologique des organisations, des institutions et des professions. Elle a été animée par Bruno Milly, professeur de sociologie à Lyon 2. Ce dernier, sur la base des données produites lors des deux séances précédentes, a donné une conférence suivie d'un débat autour du thème : "Les fonctions et métiers de l'encadrement dans le secteur social et médico-social face à la Nouvelle Gestion Publique : enjeux, défis, perspectives ?" Les membres du CTS ont pu croiser les apports de cette réflexion avec celle de l'atelier « parcours » dont deux groupes sont en réflexion sur la gouvernance, la dirigeance et la professionnalité.

➤ **Atelier « Parcours »**

Cet atelier est engagé dans une étude prospective (problématique, scénarios, leviers) sur les organisations et les pratiques dans le champ social et médico-social susceptibles de favoriser le parcours des personnes accompagnées. Cette question a été abordée dans 4 groupes de travail chacun traitant un thème : les enjeux de société, les politiques publiques, les professionnalités et les pratiques associatives.

Suite à la réunion du 3.06.2019 dernier pour faire le point sur les réflexions engagées depuis deux ans dans la « saison 2 », un document de synthèse a repris l'essentiel des travaux et notes produites par les différents groupes de travail. Ce document sous forme de texte martyr a été présenté et discuté à la réunion du 26.11.2019. Une fois complété, finalisé et validé, ce document va faire l'objet de différentes publications et communications (Congrès Uniopss, Sénat, séminaires,...).

Une première publication (petit format) sous le titre « Retrouver le chemin de l'humain et faire association » doit paraître dans les cahiers techniques de l'UNIOPSS début 2020. Le texte a été rédigé par le délégué général en lien étroit avec Christine Chognot, pour répondre à la demande de l'UNIOPSS dans le cadre de la préparation du Congrès. Il s'agit d'un document de synthèse (10

pages) qui reprend pour partie le travail réalisé dans cet atelier et pour partie l'étude prospective menée en PACAC sur le thème « Faire association... en 2020-2025 ».

Quant à la publication « grand format », il faut y travailler et revoir le titre pour prendre davantage en compte la façon dont a évolué la réflexion par rapport au thème initial du parcours. Elle s'est finalement beaucoup focalisée sur l'évolution des organisations et des pratiques associatives, la professionnalité, l'intelligence collective, les compétences comportementales, l'éthique...

➤ **Etude de faisabilité d'une approche prospective de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Le 3 juillet 2019 au cours de la réunion du Conseil scientifique, la direction de la PJJ avait confirmé son engagement à poursuivre cette étude. Le nouveau directeur de la recherche, Patrick FREHAUT, était pleinement motivé pour lancer les travaux en associant la CNAPE et Citoyens et justice. Une réunion était programmée le 24.10. Nous avons été informés peu avant que le consultant, SDS, choisi par l'administration pour en assurer l'accompagnement méthodologique, se retirait du projet invoquant les problèmes de la DPJJ pour piloter cette étude. La réunion, de ce fait, a été annulée.

En conséquence il est peu probable que cette administration relance cette étude, étant par ailleurs fortement sollicitée par la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance concernant la justice pénale des mineurs. On ne pourra pas reprocher au secteur associatif et à l'ERP d'être à l'origine de l'arrêt du projet.

➤ **« Faire association...faire société » en PACAC**

Depuis un peu plus d'un an, des représentants de l'URIOPSS PACAC et des associations membres de l'ERP ont engagé une étude prospective sur le thème « Faire association en 2020-2025 ».

Très motivés, les participants ont abordé différentes questions qui sont au cœur de leurs préoccupations, notamment celle du devenir des associations de solidarité. Comment articuler et concilier une gestion efficace, apte à assurer la pérennité et le développement des services, avec le souci de faire société, de développer le lien social, le vivre ensemble ?

Un document de synthèse élaboré par le délégué général de l'ERP et la directrice de l'Uriopss a repris l'essentiel de la réflexion menée au cours des différentes réunions.

Présenté à la réunion du 23.09.2019, ce texte a ensuite été complété puis adressé à l'ensemble des participants de ce groupe de travail (une cinquantaine) pour être à nouveau discuté début 2020.

La réflexion engagée vise à interroger en profondeur l'organisation des associations et les modes de coopération, la gouvernance, la dirigeance, l'encadrement, les différentes logiques à l'œuvre (descendantes, ascendantes, verticales, horizontales, circulaires,...), les styles de management, les neurosciences affectives et relationnelles, les compétences comportementales, l'éthique...tout ce qui favorise ou entrave l'intelligence collective, la créativité, la prise de risque, le plaisir d'être et de faire ensemble...

➤ **Projet concernant les mineurs non accompagnés**

Ce projet fait suite à la journée régionale organisée par l'URIOPSS et l'ERP fin 2018 pour connaître les attentes des associations dans ce domaine. Le contexte de création de ces services est particulier. Les ouvertures de places se font souvent dans l'urgence et la tendance est une baisse progressive des prix de journée pour faire face à l'augmentation des besoins. Par ailleurs, les nouvelles places ont été créées soit par procédure d'appels à projet, ce qui a tendance à mettre en concurrence les associations, soit par des discussions bilatérales entre le Conseil départemental et une association. Ces deux scénarios ne favorisent pas, voire empêchent, une réflexion plus collective des associations concernées.

Les réponses au questionnaire envoyé en 2019 aux associations intéressées ont permis de préciser les attentes, notamment : une nouvelle journée sur ce thème ; la mise en place d'une « communauté de pratiques » ; une recherche action. Un petit groupe de travail s'est réuni pour réfléchir la suite, notamment comment capitaliser les expériences, mieux cerner le profil des mineurs non accompagnés, améliorer les réponses, orienter la formation.

Suite à l'analyse des réponses au questionnaire, l'Uriopss, en partenariat avec l'ERP, propose aux associations de créer un réseau régional avec des échanges réguliers pour mettre en commun les pratiques développées au sein des établissements et des services. Ces dernières années, les projets se sont affinés et une expertise commence à se développer au sein des associations.

Une prochaine rencontre est prévue début 2020 qui aura pour objectifs de mettre en place une « communauté de pratiques » composée d'associations volontaristes qui veulent capitaliser leurs expériences et mettre en commun leur expertise.

Événements, séminaires, colloques

➤ **Conseil scientifique de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Il s'est réuni le 3.07.2019 à la DPJJ à Paris. Le délégué général de l'ERP est membre de ce conseil au titre des personnes qualifiées depuis 2012. Il y représente l'ERP depuis 2015.

Le programme proposé par la direction de l'audit et de la recherche a été débattu. Il intègre notamment des recherches et des études en cours ou en projet dans le champ de la justice des mineurs dont certaines impliquent l'ERP. Les échanges ont beaucoup porté sur la réforme de l'ordonnance de 45 et l'évolution de la justice pénale des mineurs. C'était l'occasion de faire valoir les travaux de l'ERP dans ce domaine et les enjeux de la formation professionnelle des cadres et des acteurs de terrain.

➤ **Journée de rentrée sociale de l'URIOPSS PACAC**

Cette journée organisée à Marseille le 1.10.2019, a permis de réfléchir une autre conception de la performance pour mieux valoriser la dimension immatérielle de l'activité associative dans le secteur de la santé et de la solidarité. Comme lors des précédentes journées c'était l'occasion de mettre en résonance les réflexions et études de l'Uriopss et celles de l'ERP.

Missions de conseil et d'accompagnement

Ces missions sont l'occasion de mettre en valeur les travaux de l'ERP et de favoriser leur appropriation par les milieux de pratiques.

➤ **Evolution de la justice des mineurs au Maroc**

Suite à la participation de l'ERP au programme européen d'amélioration de la justice des mineurs et à la demande d'ONG en lien avec le ministère de la justice, le délégué général a été amené à accompagner une réflexion sur le devenir de la justice des mineurs au Maroc. Suite à ses différentes interventions fin 2018 à Casablanca et à Rabat à l'Institut supérieur de la magistrature, sa mission s'est achevée début 2019.

➤ **Projet de développement durable**

L'association SARA LOGISOL, dont le siège est à Marseille, s'est adressée à l'ERP pour un accompagnement de la réflexion engagée par le CA sur un projet de développement durable. Cette association a décidé d'adhérer à l'ERP. Le président et le directeur général participent activement à l'étude prospective menée en PACA en lien étroit avec l'Uriopss sur le thème « faire association...en 2020-2025 ».

➤ **Réflexion sur les pratiques des cadres**

En lien avec l'IREIS, le délégué général a mené une réflexion avec des cadres de la Fondation du Prado pour faire évoluer leurs pratiques. Cette intervention fait suite à la mission d'appui remplie par l'ERP en juin 2018 auprès d'un établissement de cette fondation.

Elle a permis notamment de croiser les apports des réflexions menées au sein des ateliers parcours et encadrement de l'ERP.

Rapprochement avec le réseau Uniopss-Uriopss

Le développement des activités de l'ERP, notamment avec l'élargissement de son champ d'étude et l'extension de sa zone géographique, appelle une réflexion sur son avenir sachant que ses moyens sont assez limités. Lors des échanges au sein du CA et de l'AG de 2019 il a été rappelé que nous avons fortement misé au départ de cette belle aventure qu'est l'ERP sur une équipe renforcée de bénévoles tout en profitant des moyens mis à disposition par le réseau Uniopss-Uriopss et certains adhérents. Sans désespérer de pouvoir rallier de nouveaux bénévoles, force a été de constater que le système a ses limites. De surcroît, nous n'avons pas les moyens de financer un permanent, même en imaginant un doctorant en CIFRE salarié par plusieurs employeurs. Les finances de chacun des partenaires sont trop tendues.

L'option retenue consiste à rechercher comment associer davantage les conseillers du réseau Uniopss-Uriopss sous réserve que les thèmes d'étude choisis répondent aux attentes de chacun des partenaires (ex. le projet MNA en ARA ; l'étude prospective en PACAC).

Le modèle à développer pourrait consister à s'appuyer sur des tandems constitués d'un membre de l'ERP et d'un membre de l'URIOPSS, pour co-piloter, animer et mener à bien certains travaux.

Pour autant, l'ERP doit préserver son indépendance et sa vitalité associative pour mobiliser ses adhérents et les terrains de pratique sur les questions de prospective et les dynamiques d'avenir. Il doit conserver ses propres règles de fonctionnement définies dans ses statuts et son projet associatif. Si l'ERP doit porter seul certains travaux, il conviendra à chaque fois d'en préciser la faisabilité et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre (ex. l'atelier Parcours en ARA).

On pourra miser sur quelques prestations facturées à des membres ou à des tiers dès lors qu'elles permettront de valoriser les travaux de l'ERP et d'en faire profiter les milieux de pratique.

Cette réflexion et les orientations prises ont fait l'objet de trois notes de travail dont les deux premières ont été adoptées par l'AG du 28.05.2019 et le CA du 27.06.2019. La troisième doit être discutée début 2020. Le débat va se poursuivre dans les prochaines réunions des instances dirigeantes de l'ERP (CA et AG).

Perspectives 2020-2021

Les recherches

➤ **Le travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs.**

Le rapport de recherche sera finalisé dans le courant du premier trimestre 2020 dès que le GIP aura fait connaître ses remarques. Une note de synthèse sera ensuite rédigée par les chercheurs.

La restitution et la communication du rapport de recherche sont prévues au cours du premier semestre 2020.

➤ **Valorisation des travaux de recherche dans le champ de la justice pénale des mineurs.**

Le CTS propose d'organiser un colloque pour mettre en valeur les apports des trois recherches menées (Les Centres éducatifs fermés, L'ordre éducatif recomposé, Le travail éducatif contraint en

milieu ouvert). Il conviendra de réfléchir la méthode en s'appuyant sur un « tandem » : chercheur ayant une approche de théorie ancrée et un discutant praticien-expert. Ces travaux de recherche doivent pouvoir nourrir des réflexions plus politiques, pour orienter les dispositifs, les pratiques et la formation professionnelle. On note dans ce domaine un réel déficit de formation adaptée pour les professionnels qui souhaitent travailler auprès des délinquants. Ce pourrait être l'occasion d'y associer la PJJ et ses pôles territoriaux de formation.

Un autre lieu de valorisation de ces travaux est envisagé : les états généraux du placement lancés par la PJJ. La réflexion engagée concerne plusieurs domaines: financements, gouvernance, pratiques professionnelles.

➤ **Handicap psychique.**

Début 2020, l'équipe de recherche va entrer dans la troisième phase de collecte des données, celle de l'analyse en groupe. Cette nouvelle phase se déroulera en quatre étapes : chaque participant raconte une expérience vécue, puis un récit est choisi; chaque participant interprète le récit choisi ; les chercheurs reprennent les interprétations, proposent des hypothèses et reformulent le problème posé ; les participants élaborent des pistes d'action à partir des hypothèses retenues.

La rédaction du rapport intermédiaire est prévue entre juin et septembre 2020, et celle du rapport final entre septembre et avril 2021.

Il est envisagé de créer un module de formation qui s'adressera aux personnes handicapées psychiques, aux aidants, professionnels du social et du paramédical, et aux étudiants en formation de travail social, d'intervention sociale et paramédicale ;

Les études prospectives

➤ **Atelier encadrement.**

Une nouvelle séance de travail était prévue le 10.03.2020 sur le thème « le renouvellement de l'encadrement ». Elle a dû être reportée sur le deuxième semestre 2020 en raison de l'épidémie actuelle. A l'occasion de cette quatrième séance nous accueillerons Simon Heichette, docteur en sociologie à l'Université d'Angers. Sa thèse a porté sur "Les cadres salariés du secteur social et médico-social. Quand le managérialisme instrumentalise l'encadrement".

Cette nouvelle séance de travail aura pour objectif de revenir sur les transformations de l'encadrement depuis les années 2000 dans le champ social et médico-social, et d'en souligner les effets pour les cadres et les praticiens du secteur. Il s'agira en outre de réfléchir sur les significations sociologiques de cette « managérialisation du social » et de ce qu'elle nous dit des formes de prise en compte et de régulation de la question sociale en France aujourd'hui. Elle sera ouverte à l'ensemble des membres du comité technique et scientifique de l'ERP, ainsi qu'aux cadres de direction et de proximité des associations membres de l'ERP qui pourraient être intéressés par ce sujet.

➤ **Atelier Parcours.**

Le CTS propose de poursuivre la réflexion engagée au sein de cet atelier, avec une thématique plus large que celle du parcours, initialement prévue. Le nouvel intitulé pourrait être : « S'associer pour faire société » ou « S'associer et faire société ».

Il faut repenser la composition du groupe de travail en l'ouvrant à de nouvelles personnes intéressées par ce thème. La continuité sera assurée par les membres actuels de l'atelier qui souhaitent poursuivre leur participation. Un mail sera adressé à l'ensemble des adhérents de l'ERP. Une réunion sera organisée pour initier cette nouvelle démarche.

Cette nouvelle séquence de travail devrait permettre de finaliser la publication grand format du texte martyr issu de la saison 2 (document actuel de 80-90 pages) envisagée pour fin 2020-début 2021. Au cours de la prochaine réunion sera constitué un comité de rédaction.

On pourra s'appuyer sur ce document pour préparer les différents événements prévus début 2021 (Congrès UNIOPSS, journée au Sénat, séminaires,...).

➤ **Atelier « Les pratiques des associations et les apports des neurosciences ».**

C'est la suite de la réflexion engagée dans le groupe 3 de l'atelier Parcours. La proposition faite par les participants de cet atelier concernent les pratiques de terrain (entre intervenants et personnes accompagnées, rapports au sein des équipes), les pratiques des instances dirigeantes (gouvernance, dirigeance, directions et cadres opérationnels), et le partenariat.

Une invitation a été adressée à l'ensemble des adhérents de façon à renouveler pour partie le groupe de travail initial.

Une réunion au cours du deuxième semestre 2020 permettra de lancer cette nouvelle démarche. Ce sera l'occasion d'en préciser l'objet, les éléments de méthode et de choisir les intervenants qui pourront accompagner les travaux de ce groupe.

➤ **Communauté de pratique concernant les mineurs non accompagnés.**

Deux réunions, les 20.01 et 17.03.2020, ont amené les participants à préciser l'organisation, le fonctionnement, les modes opératoires de la communauté de pratique (comité de pilotage, convention concernant la méthode...), avec comme objectif l'élaboration d'un cahier des charges. Ce document devra préciser les conditions d'accueil et d'accompagnement pour prendre suffisamment en compte les besoins et attentes des MNA (quota d'encadrement, pluridisciplinarité des professionnels...). Ce travail autour des profils des MNA et des réponses qui leur sont apportées, permettra notamment de s'entendre sur ce qui pourrait caractériser une spécificité de la prise en charge de ce public.

Pour être membre du comité de pilotage il faudra être signataire de la convention. Par contre, les réflexions engagées au sein de la communauté de pratique seront ouvertes à tous ceux qui souhaitent y participer sous réserve d'être membre de l'URIOPSS ou de l'ERP.

Au cours des prochaines réunions il conviendra de décider des événements à organiser et des thèmes à réfléchir en priorité parmi ceux déjà évoqués précédemment : faire un état des lieux du contexte, des conditions d'exercice et des pratiques; mieux identifier les modes d'accueil et d'accompagnement.

➤ **Etude prospective en PACAC.**

Une réunion le 23.01 a déjà permis de s'entendre sur la manière de poursuivre la réflexion engagée avec la mise en place d'une communauté de pratique, en précisant le thème et la méthode dans un cadre de travail qui favorise une démarche pro-active et la mobilisation de chaque participant en tant que pair-expert. La réunion prévue le 6.04.2020 a dû être reportée en raison des mesures de confinement.

Thème pressenti : Gouvernance, dirigeance, intelligence collective, management et neurosciences. En quoi les apports de ces nouvelles disciplines peuvent éclairer notre engagement, le sens, la valeur du collectif, développer la visée éthique de l'action, améliorer les pratiques managériales.

Méthode : une convention devrait préciser les modalités de fonctionnement de la communauté de pratique : confidentialité, co-construction, engagement des participants, personnes ressources (universités, centres de formation, experts,...), calendrier et échéances, etc.

La réflexion pourra s'appuyer sur les pratiques, l'expérience des participants et les modes opératoires mis en valeur dans la note qui reprend les travaux antérieurs.

La présentation de cas concrets par un ou deux dirigeants d'association concernant des projets, scénarios et processus devrait permettre aux participants de débattre et de mettre en commun, réactions, interprétations, analyses, hypothèses et pistes d'action.

Ce sera l'occasion de questionner différents modèles, notamment ceux qui évoluent par hybridation, et, au-delà des formes et des organisations, de s'intéresser aux ressorts de l'action qui mobilisent, rassemblent et renforcent les coopérations pour construire collectivement l'action,et « faire association, faire société ». Comme dans la séquence précédente, un document reprendra l'essentiel des travaux. Il fera l'objet d'une publication et de communications (Congrès de l'Uniopss, Sénat, séminaires...).

Le rapprochement du réseau Uniopss-Uriopss et de l'ERP

Poursuite de la réflexion engagée en 2019 pour préciser les modalités et le processus de ce rapprochement au cours des prochaines réunions du CTS, du CA et notamment de la prochaine AG prévue le 9 Juin à 13h30 à l'Uriopss sous réserve que cette date soit maintenue.

Suite aux deux premières notes de travail adoptées en 2019 par l'AG et le CA, la troisième note doit être discutée début 2020.

Validées par les instances dirigeantes de l'ERP, ces trois notes devront l'être également par celles de l'Uniopss et des Uriopss.

L'objectif est de se rapprocher du réseau Uniopss-Uriopss tout en garantissant l'autonomie de l'ERP, pour disposer d'un espace de travail suffisamment serein et amical, et préserver le plus possible ses travaux des enjeux politiques et stratégiques.

Missions d'appui, de conseil et d'accompagnement

L'ERP répondra aux demandes qui lui seront adressées dans la mesure où les interventions à envisager permettront de mettre en valeur ses travaux et d'en faire profiter les milieux de pratiques. C'est un enjeu majeur pour l'ERP.

C'est une des modalités pour favoriser l'appropriation de ses réflexions, travaux et productions par les acteurs de terrain.

L'accompagnement de cadres de direction à la Fondation du Prado devrait se poursuivre en 2020

Un grand merci à vous tous

Malgré le peu de disponibilité dont nous disposons, mais non sans un certain plaisir et enthousiasme, nous arrivons à mettre en commun nos expériences et savoirs pour accompagner les évolutions en cours. C'est une belle manière de faire valoir la réelle capacité des milieux de pratique à penser, piloter et accompagner le changement au service des personnes en situation de vulnérabilité et de la collectivité.

Grâce à la contribution de l'ensemble des membres de l'ERP, à la mise à disposition de personnels et de moyens par différentes unions et associations nous avons pu mettre en œuvre de façon satisfaisante le programme de travail préparé par le Comité technique et scientifique et arrêté par le Conseil d'administration.

Ensemble continuons cette belle aventure humaine qui nous permet de relier nos valeurs, nos expériences, nos idées et nos énergies positives.

Le délégué général
Yves DARNAUD